

PÉTROLE



EN AFRIQUE DE L'EST LES COMMUNAUTÉS EN DANGER

Septembre 2020 – Résumé conjoint



fidh



GLOBAL RIGHTS ALERT



OXFAM

PÉTROLE EN AFRIQUE DE L'EST

les communautés en danger

Deux nouvelles études d'impact sur les droits humains par les communautés affectées mettent en lumière les risques majeurs liés au développement de l'exploitation pétrolière autour du lac Albert et en aval en Ouganda et en Tanzanie

Sommaire

Introduction	3
Demandes des communautés	5
Les projets pétroliers	6
Les droits humains en danger	8
La terre	10
Revenus et moyens de subsistance	14
L'environnement et la santé	16
La participation civique	19
Recommandations	21
Conclusion	22

La découverte de gisements massifs de pétrole et de gaz au Kenya, en Tanzanie, au Mozambique, et en Ouganda ont fait de l'Afrique de l'Est l'un des points névralgiques majeurs de l'exploration mondiale. Voyant là un potentiel pour transformer les économies locales et stimuler le développement de cette zone, les gouvernements régionaux ont misé sur le pétrole, considérant ces nouveaux producteurs africains avec enthousiasme.

Cependant, les dangers liés à l'exploitation pétrolière, en particulier dans le contexte actuel de crise climatique, éclipsent nombre de ses promesses. L'industrie pétrolière a été ébranlée par des scandales environnementaux et de corruption durant ces dix dernières années, notamment au Nigéria, pays riche en pétrole¹. Le désinvestissement et les risques structurels, dans un contexte de pandémie de coronavirus, ont fait chuter les prix à des valeurs sans précédents en 2020. En outre, dans toute l'Afrique, les prévisions réjouissantes ont fait face aux réalités locales complexes : les conflits liés à la terre, la pression grandissante sur la société civile, les catastrophes environnementales et les litiges fiscaux ont paralysé la production.

Néanmoins, malgré l'effondrement des prix et les risques majeurs qu'ils comportent, les projets pétroliers se développent sur le continent. Parmi les plus ambitieux figure la proposition de l'État ougandais d'octroyer des licences à une *joint-venture* (Total, CNOOC et Tullow Oil) pour l'exploitation de l'un des plus grands gisements d'Afrique situé sur les rives du lac Albert, à la frontière entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo. Le pétrole serait ensuite expédié vers les marchés internationaux par la Tanzanie via un oléoduc qui passerait notamment le long du lac Victoria. Selon Patrick Pouyanné, le PDG de Total, ce projet « *s'inscrit pleinement dans [la] stratégie d'acquisition de ressources long terme à bas coût [de l'entreprise]*² ».

Si celui-ci est effectivement construit, le pipeline de pétrole brut d'Afrique de l'Est (East African Crude Oil Pipeline, EACOP) sera le plus long oléoduc chauffé au monde³. L'oléoduc lui-même et les sites d'extraction autour du lac Albert impacteraient des écosystèmes extrêmement sensibles, dans une région dont la biodiversité est l'une des plus riches au monde. De nombreuses personnes ont déjà été sévèrement impactées par près de vingt ans d'exploitation pétrolière dans la région et des milliers d'autres sont menacées en aval, le long du tracé du pipeline, en Ouganda comme en Tanzanie⁴. Les compagnies pétrolières ont

1 Russel Padmore, Nigeria could lose \$6bn from 'corrupt' oil deal linked to fraud, BBC (November 26, 2018), <https://www.bbc.com/news/business-46336733>.

2 Total, Communiqué de presse (23 avril 2020), <https://www.total.com/fr/medias/actualite/actualites/ouganda-total-acquiert-totalite-interets-tullow-projet-du-lac-albert>.

3 East African Crude Oil Pipeline (Pipeline de pétrole brut d'Afrique de l'Est), <https://eacop.com/about-us/overview/>.

4 Voir FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter la catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), section III, et Oxfam, GRA, CRED, NCEE. *Empty Promises Down the Line? A Human Rights Impact Assessment of the East African Crude Oil Pipeline*, chapitre 4, Land and Property (Terre et propriété).



Un groupe de discussion dans un village de la région Albertine en Ouganda. Les deux rapports ont été produits en utilisant une méthodologie mettant les communautés locales au centre du processus de recherche. © Martin Dudek

déjà dépensé des milliards dans le forage de puits d'exploration autour du lac Albert. Les constructions supplémentaires, incluant l'oléoduc ainsi que les sites de forage, coûteront plusieurs milliards supplémentaires, probablement financés en grande partie par la dette⁵.

Les communautés vivant autour du lac Albert ont déjà payé le prix fort pour le pétrole. Les risques liés à la poursuite des projets d'exploitation en Afrique de l'Est sont immenses.

Aujourd'hui, après des retards de production et des années d'exploration autour du lac Albert, les entreprises sont sur le point de prendre l'ultime décision d'investissement qui lancera l'exploitation et la construction d'un oléoduc à travers l'Afrique de l'Est. Et ce, malgré un contexte de crise du secteur pétrolier et d'inquiétude croissante face au recul des droits humains dans la région.

5 Voir Banktrack, East Africa Crude Oil Pipeline (EACOP) Uganda, https://www.banktrack.org/project/east_african_crude_oil_pipeline# (dernière mise à jour du 3 juin 2020).

Demandes des communautés

Cette synthèse présente deux études d'impact sur les droits humains par les communautés affectées par ces projets pétroliers en Ouganda et en Tanzanie. Ces études soulignent les impacts réels et risques potentiels de ces projets et proposent des recommandations émanant des communautés, à destination des entreprises impliquées et des autorités gouvernementales⁶. La première, *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter la catastrophe en Ouganda*, produite par la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et la Foundation for Human Rights Initiative (FHRI), détaille les impacts passés et présents des activités d'exploration et de construction liées au pétrole, ainsi que les risques que posent les futurs sites de forage en Ouganda. La deuxième évaluation, *Empty Promises Down the Line? A Human Rights Impact Assessment of the East African Crude Oil Pipeline*⁷, publiée par Oxfam, les ONG Global Rights Alert (GRA), Civic Response on Environment and Development (CRED), et Northern Coalition on Extractives and Environment (NCEE), analyse l'impact de l'EACOP.

Les résultats présentés dans cette synthèse conjointe et dans le corpus de recherches sur lequel s'appuie cette dernière sont le fruit d'un travail d'analyse effectué entre 2018 et 2020, se basant sur des groupes de discussion, des entretiens, et un engagement à long terme avec plusieurs dizaines de communautés autour du lac Albert et le long du tracé de l'oléoduc, en Ouganda et en Tanzanie. Les auteurs des deux rapports ont utilisé l'outil « Getting it Right » (Droits devant, en français), une méthodologie qui donne une place importante aux organisations locales travaillant main dans la main avec les communautés affectées et leur fournit des outils pour examiner et documenter les impacts des projets d'investissement sur les droits humains⁸. La méthodologie prévoit aussi des entretiens à différentes étapes de la recherche avec les autres parties concernées. Les organisations signataires ont ainsi rencontré les autorités gouvernementales aux niveaux national, régional, des districts et local, ainsi que plusieurs représentants des compagnies pétrolières impliquées. Les équipes de recherche de chaque organisation auteur ont envoyé des ébauches de leurs études d'impact respectives aux sociétés pétrolières et aux autorités gouvernementales concernées afin de leur donner la possibilité de commenter les résultats. Total a répondu aux deux organisations, Tullow, CNOOC et la Petroleum Authority of Uganda ont répondu au rapport de la FIDH. Les deux équipes de recherche reconnaissent l'ouverture de Total à l'échange tout au long du processus de recherche ; un engagement plus poussé est nécessaire pour transformer ce dialogue en actions impactantes.

Les deux études révèlent des impacts réels et potentiels majeurs sur les droits humains. Elles reflètent également les expériences, les espoirs, les demandes, et les inquiétudes des individus et des communautés qui seront directement affectés par les défis posés par le développement pétrolier en Afrique de l'Est. Les compagnies et gouvernements impliqués doivent écouter ces personnes et répondre à leurs attentes avant de mettre en œuvre les projets afin d'éviter une catastrophe humaine et environnementale.

6 Malgré leur complémentarité et leurs objets d'étude connexes, ces études sont chacune propre à leurs organisations auteures. Le présent document est un résumé commun, veuillez vous référer aux rapports pour une analyse complète et détaillée.

7 L'étude n'a pas fait l'objet d'une traduction en français.

8 Droits & Démocratie, *Droits devant : Guide d'étude d'impact sur les droits humains*, <http://hria.equalit.ie/fr/>.

Les projets pétroliers

Des quantités viables de pétrole ont été découvertes en 2006 dans l'ouest de l'Ouganda, sous le lac Albert, par la compagnie d'exploitation britannique Tullow Oil, générant de grandes attentes : ce pétrole devait rapidement se transformer en une nouvelle source d'investissements étrangers et de revenus gouvernementaux. Mais au jour d'aujourd'hui, l'extraction pétrolière n'a toujours pas commencé.

Le projet du lac Albert en Ouganda est le premier projet d'extraction pétrolière et le plus avancé de la région. Total conduit le projet Tilenga au nord, dont le gisement s'étend jusque dans les Murchison Falls, le plus grand parc national d'Ouganda. La compagnie pétrolière d'État chinoise CNOOC⁹ Ouganda exploite le gisement Kingfisher au sud, sur les rives du lac Albert, l'un des plus grands lacs d'Afrique, qui se jette dans le Nil¹⁰. Les gisements de pétrole sont situés au sein de plusieurs réserves naturelles et d'une zone humide protégée par le droit international. La construction de routes, d'un aéroport et d'une raffinerie font également partie du projet de développement pétrolier dans cette zone. Malgré des plans et des investissements ambitieux, la production pétrolière du projet du lac Albert n'a pas démarré, l'obstacle principal étant l'absence d'un oléoduc pour le transport du brut vers les marchés internationaux. Bien que les gouvernements de l'Ouganda et de la Tanzanie aient finalisé un accord pour démarrer la construction de l'oléoduc EACOP en 2017, celle-ci reste bloquée.

D'une longueur de 1 440 kilomètres, avec un coût estimé à 3,5 milliards de dollars, l'oléoduc EACOP serait l'un des plus vastes projets d'infrastructure en Afrique de l'Est¹¹. Cet oléoduc transporterait le pétrole depuis une station de pompage près de Hoima en Ouganda vers un terminal de stockage près de la ville de Tanga, sur la côte nord-est de la Tanzanie. Il devrait longer le lac Victoria, le plus grand lac d'Afrique, et traverser des écosystèmes diversifiés et de nombreux villages. Cet oléoduc serait enterré, isolé, et chauffé électriquement par un câble afin de permettre au brut relativement cireux venant de la région Albertine de s'écouler. En surface, sont prévues des stations de pompage et de réduction de pression, des sous-stations électriques, ainsi qu'un terminal de stockage marin et une installation de chargement¹². Durant sa construction, des camps de travailleurs temporaires seraient installés ainsi que des installations pour le stockage des tubes et leur enrobage. Une fois finalisé,

9 Chinese National Offshore Oil Company.

10 Chaque projet comporte également une installation centrale de traitement et plusieurs « pipelines d'amenée » pour transporter le pétrole vers une jonction commune à Hoima. Se reporter à FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), section II.1.

11 Se reporter à Banktrack, East Africa Crude Oil Pipeline (EACOP) Uganda (Pipeline de pétrole brut d'Afrique de l'Est (EACOP) en Ouganda), https://www.banktrack.org/project/east_african_crude_oil_pipeline# (dernière mise à jour du 3 juin 2020).

12 Se reporter à Banktrack, East Africa Crude Oil Pipeline (EACOP) Uganda (Pipeline de pétrole brut d'Afrique de l'Est (EACOP) en Ouganda), https://www.banktrack.org/project/east_african_crude_oil_pipeline# (dernière mise à jour du 3 juin 2020).



Un homme et son chien observent le futur site des gisements de pétrole de Kingfisher et des Buhuka Flats, sur les rives du lac Albert. © Martin Dudek

il s'agirait du plus long oléoduc chauffé au monde. Total en est le principal développeur et travaille en consortium avec CNOOC Ouganda ainsi qu'avec des compagnies pétrolières nationales en Ouganda et en Tanzanie¹³.

Les opérateurs du projet et les autorités ont annoncé qu'une "décision d'investissement finale" devrait être prise en 2020, la construction de l'oléoduc démarrant en mars 2021¹⁴.

13 Se reporter à Banktrack, East Africa Crude Oil Pipeline (EACOP) Uganda (Pipeline de pétrole brut d'Afrique de l'Est (EACOP) en Ouganda), https://www.banktrack.org/project/east_african_crude_oil_pipeline# (dernière mise à jour du 3 juin 2020).

14 Total S.A., Discours du Président lors de l'Assemblée générale annuelle (29 mai 2020), <https://www.total.com/sites/g/files/nytnzq111/files/documents/2020-06/discours-patrick-pouyanne-ag-2020.pdf>.

Les droits humains en danger

Au début de l'exploration pétrolière autour du bassin Albertin, les forces de sécurité travaillant pour les compagnies d'exploration pétrolière et le gouvernement ont été impliquées dans des assassinats ainsi que d'autres actes de violence et de harcèlement¹⁵. La Commission des droits de l'Homme de l'Ouganda a reconnu que les premières phases du développement pétrolier ont eu de nombreux impacts sur les droits humains¹⁶.

Si les compagnies qui opèrent aujourd'hui nient tout lien avec ces événements passés, les tensions restent néanmoins élevées dans la région pétrolière de l'Ouganda, en particulier pour les communautés directement affectées et pour les défenseuses et défenseurs des droits humains. L'exploration pétrolière et les projets de développement dans les districts de Hoima et de Buliisa, autour du lac Albert, comprenant notamment Tilenga et Kingfisher, ont aussi été entachés par une perturbation des modes de vie traditionnels, d'importants délais de paiement des compensations dans l'achat de terres, des procédures de rachats fonciers et de déplacements de personnes inadaptées, la dépossession de territoires, et des processus de réinstallation problématiques¹⁷. L'expansion du projet du lac Albert en Ouganda (les compagnies pétrolières devraient se lancer dans le forage de centaines de puits de pétrole supplémentaires) et la construction de l'oléoduc EACOP risquent de menacer encore davantage les droits humains des communautés vulnérables.

Tout ceci a lieu dans un contexte de recul des droits humains fondamentaux dans la région alors que des gouvernements, confrontés à de nouvelles réalités, cherchent à s'accrocher au pouvoir, notamment face à l'évolution des sociétés civiles et à l'émergence de mouvements démocratiques conduits par les jeunes qui bousculent le paysage politique¹⁸. Les groupes locaux rapportent qu'ils ne peuvent pas visiter les villages impactés par les projets pétroliers librement et les consultations relatives au développement pétrolier sont plus souvent superficielles que réellement participatives¹⁹.

Après presque vingt ans d'exploration pétrolière, de violence et de déplacements de populations, de nombreuses communautés autour du lac Albert et sur la route du pipeline craignent que le pire ne reste à venir.

15 Se reporter à FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), section III.1.

16 Se reporter à FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), section III.1.

17 Se reporter à FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), sections III.1 et III.2.

18 *East Africa: Civic Space Shrinking* (en français : Afrique de l'Est : Amenuisement de l'espace civique), Human Rights Watch, <https://www.hrw.org/news/2019/01/17/east-africa-civic-space-shrinking>.

19 *East Africa: Civic Space Shrinking* (en français : Afrique de l'Est : Amenuisement de l'espace civique), Human Rights Watch, <https://www.hrw.org/news/2019/01/17/east-africa-civic-space-shrinking>.

Ces projets risquent de mettre à mal les droits humains relatifs à la terre, aux **moyens de subsistance**, à la **santé** et à **l'environnement** des communautés en Ouganda comme en Tanzanie, où **la participation citoyenne est de plus en plus menacée**.

Alice est une agricultrice et activiste pour les droits des femmes dans un petit village du district d'Hoima, en Ouganda. La plupart de la communauté a été réinstallée afin de laisser la place à un aéroport au service de l'industrie pétrolière à Kabaale. Alice s'inquiète des problématiques rencontrées par les femmes et les enfants dans ce contexte de développement pétrolier continu. Si les familles sont indemnisées pour leurs terres, l'argent arrive souvent dans les mains de leur mari, déclare-t-elle. Ceci génère des tensions sociales. Elle se bat pour s'assurer que les femmes soient « à la table » des discussions concernant leur avenir et elle a fait campagne en faveur de mesures spécifiques, telles que les transferts de fonds séparés pour les hommes et les femmes, afin de soutenir les familles.



© Andrew Moorman/Oxfam

La terre

Les projets pétroliers terrestres requièrent de vastes étendues de terre et les projets à l'étude ne font pas exception. L'acquisition de terres, priorité nationale pour les gouvernements ougandais et tanzanien, pourrait impacter des centaines de familles autour du lac Albert et plus de 12 000 familles²⁰ le long de la route du pipeline.

Le droit à la terre est un droit humain fondamental dont dépendent nombre d'autres droits, et il est critique car les terres sont les moyens de subsistance des communautés agricoles dans les zones rurales ougandaises et tanzaniennes. Dans les deux pays, la population dépend de ses terres pour l'accès à l'eau, l'agriculture et l'élevage, le pâturage et la pêche.

Malheureusement, les lois sur les plans de réinstallation dans les deux pays sont peu développées et ne satisfont pas aux obligations internationales, y compris aux normes définies par les créanciers finançant ces projets eux-mêmes²¹.

L'acquisition de terres pour le développement pétrolier en Ouganda affiche déjà un triste palmarès. Tandis que les projets se développent ici et là au sein du bassin albertin, les populations locales accusent les compagnies et le gouvernement d'expropriation injuste de leurs terres²². Le rapport de la FIDH documente des violations du droit à la terre par une série d'acteurs, notamment des expulsions et des acquisitions forcées, avec de faibles compensations, et un mépris des modes de vie culturels de ces populations. Les communautés interrogées par la FIDH dénoncent l'absence d'accès aux informations pertinentes avant la saisie de leurs terres pour le développement pétrolier, et le fait que, lorsque des consultations ont lieu, leurs points de vue sont rarement pris en compte.

La construction de l'EACOP et les sites d'extraction vont nécessiter une acquisition de terres et un déplacement majeur de populations²³. Le droit de passage impactera des installations communautaires, des régions pastorales, des terres agricoles et de pâturage, des zones sensibles en termes d'environnement, des sites culturels et religieux, et des réseaux routiers locaux. L'oléoduc traversera des zones agricoles et de pêche qui ont permis de subvenir aux besoins des populations pendant des siècles²⁴. Total affirme que le trajet exact de l'oléoduc

20 Total, réponses aux questions supplémentaires d'Oxfam, 21 juillet 2020.

21 Détails disponibles dans le rapport d'Oxfam, GRA, CRED, NCEE, *Empty Promises Down the Line? sous « Terre et propriété »* et dans FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), section III.2 sur le droit à la terre.

22 FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), section III.2.

23 ESIA Ouganda, p. 8-243 et Oxfam, GRA, CRED, NCEE, *Empty Promises Down the Line? A Human Rights Impact Assessment of the East African Crude Oil Pipeline*, chapitre 4, Land and Property (Terre et propriété).

24 ESIA Ouganda, p. 8-243 et Oxfam, GRA, CRED, NCEE, *Empty Promises Down the Line? A Human Rights*



Maisons dans le comté de Ngwedo, Ouganda. © Martin Dudek

a été défini afin de minimiser les impacts sur les populations locales. Un grand nombre de foyers seront malgré tout impactés par sa construction.

Le rapport de la FIDH documente la manière dont des spéculateurs fonciers ont expulsé des habitants en prétendant qu'ils étaient des occupants illégaux, malgré le fait que des familles vivaient sur ces terres depuis des générations. Les entretiens conduits par la FIDH révèlent également que les compagnies n'ont pas pris en compte la valeur sociale et l'utilisation communale de certaines terres, telles que les zones de pâturage et autres ressources collectivement gérées, lors de la compensation des terres.

Les femmes sont particulièrement vulnérables en matière de violation des droits humains relatifs à la terre car elles pâtissent d'un système de discrimination ancré. Le fait de savoir qui signe les formulaires d'évaluation foncière et qui reçoit la compensation financière est un point de contention majeur en Ouganda et en Tanzanie, où les terres sont généralement détenues par des hommes²⁵. Les femmes risquent fort de ne tirer aucun bénéfice de ces projets pétroliers.

Impact Assessment of the East African Crude Oil Pipeline, chapitre 4, Land and Property (Terre et propriété).

25 FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), section III.2.

Pour compliquer la situation, les communautés impactées par le développement pétrolier dénoncent le manque d'informations sur la compensation en échange de leur propriété, et sur la date et le lieu où elles seront réinstallées si elles acceptent de nouvelles terres. Les communautés impactées autour du lac Albert se plaignent du fait que les autorités et les représentants du projet, y compris les sous-traitants, n'ont pas été en mesure de fournir des informations claires et exhaustives quant aux impacts du projet et au processus de compensation. Tout au long du trajet de l'EACOP, les populations interrogées n'étaient généralement pas sûres de leur lieu de relocalisation après réception de leur compensation financière ou de leur notification de relocalisation²⁶.

Bien que les promoteurs du projet se soient engagés publiquement à respecter les normes internationales les plus strictes, et à se conformer aux normes de performance de la Société financière internationale, les deux rapports révèlent des failles majeures dans les procédures de réinstallation et de compensation.

De nombreuses familles autour du lac Albert et le long du tracé du pipeline se soucient de savoir si elles seront suffisamment dédommagées pour retrouver le même niveau de vie. Les personnes interrogées le long du trajet de l'EACOP étaient inquiètes de recevoir une compensation injuste et insuffisante, un problème aggravé par les retards de mise en œuvre du projet. Elles expliquent que les montants proposés ne pourraient pas compenser l'achat de propriétés équivalentes et adéquates, avec des conditions agricoles et environnementales similaires²⁷.

Concernant les procédures de réinstallation relatives au projet du lac Albert en Ouganda, la FIDH rapporte que les compagnies ont occulté l'importance des terres communales et des pratiques culturelles. Les terres de pâturage collectives, les plantes et herbes traditionnelles utilisées dans les rituels et pour la médecine, ainsi que d'autres produits et pratiques ayant une importance culturelle significative, n'ont pas été pris en compte ni compensés de façon adéquate pour les familles autour du lac Albert ou les communautés résidant le long du trajet de l'oléoduc. Ces projets risquent de fortement perturber les modes de vie, les cultures et les moyens de subsistance des communautés affectées, lesquelles entretiennent un lien indissoluble avec leurs terres et leur environnement naturel immédiat.

La FIDH rapporte qu'autour du lac Albert, les populations ont dû attendre des années avant de recevoir un lopin de terre compensatoire avec un logement adéquat. En outre, les enfants ont pu rencontrer des difficultés d'accès aux écoles en raison des longues périodes d'attente de relocalisation ou des pertes de revenus de leur famille²⁸.

Les communautés résidant le long du trajet de l'oléoduc ont partagé les mêmes craintes que les partenaires d'Oxfam, expliquées dans *Empty Promises Down the Line?*. Elles s'inquiètent de la qualité des prestations sociales dans les nouveaux villages de réinstallation,

26 Des détails sont disponibles dans le rapport d'Oxfam, GRA, CRED, NCEE, *Empty Promises Down the Line?*, dans « Land and Property » (Terre et propriété).

27 Y compris des terres de pâturage, des zones fertiles et des sources d'approvisionnement en eau accessibles en suffisance.

28 Ces situations se réfèrent au processus de relocalisation concernant la raffinerie ainsi que le processus d'acquisition du RAP (Resettlement Action Plan ou Plan d'action de réinstallation) à Tilenga. Des détails sont disponibles dans FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), sections III.2 sur le droit à la terre, et III.3 sur le droit à un niveau de vie suffisant.

ainsi que de l'accès à l'eau, à l'électricité, à la sécurité foncière et aux routes. Leurs craintes s'expliquent par un précédent : les camps de réinstallation pétroliers liés au parc industriel Kabaale autour du lac Albert, construits sous les ordres des autorités, sont caractérisés par des latrines à ciel ouvert, des normes insuffisantes en termes d'hygiène et d'assainissement, des terres agricoles de mauvaise qualité, une absence de titres de propriété pour les résidents, ainsi qu'un accès limité aux services publics, des conditions détaillées dans *Nouveaux gisements, même histoire ?*.

Total reconnaît que les retards dans la prise de décision d'investissement dans le projet EACOP ont entravé leurs efforts pour assurer une acquisition des terres et un paiement des compensations dans un *timing* opportun²⁹. La paralysie des opérations a également conduit la compagnie à réduire la présence de son personnel et de ses sous-traitants autour du lac Albert, affaiblissant davantage l'accès aux informations des communautés impactées³⁰.

L'accord intergouvernemental spécifie que les compagnies doivent respecter les normes internationales en ce qui concerne l'EACOP. Total a également confirmé son engagement quant au respect des normes les plus strictes. Et pourtant, malgré ces engagements, les communautés craignent d'avoir à faire à des promesses vaines, les laissant dans l'incertitude quant à leurs terres et leurs récoltes, voire sans avenir.

Mary est une agricultrice de Rakai en Ouganda, près de la frontière avec la Tanzanie. Elle cultive du manioc, des bananes plantain, du café et d'autres plantes. Le droit de passage de l'oléoduc passera par sa ferme. Elle n'a toujours pas reçu la moindre compensation financière alors que les discussions concernant les indemnités traînent depuis plus de trois ans. Elle exige une compensation juste et opportune ou la possibilité de poursuivre son activité agricole sans interruption sur ses terres. Pour le moment, elle n'a obtenu ni l'une ni l'autre. Elle tient à alerter les populations qui seront affectées dans les prochains mois de ne pas croire aux « promesses vaines » et souligne l'importance de créer des alliances avec les leaders gouvernements locaux afin de contrecarrer les vastes menaces qu'apportent ces compagnies et développeurs de projets.



© Andrew Moorman/Oxfam

29 Total, réponses aux questions supplémentaires d'Oxfam, 21 juillet 2020.

30 Total, réponses aux questions supplémentaires d'Oxfam, 21 juillet 2020.

Revenus et moyens de subsistance

Le développement pétrolier en Ouganda et en Tanzanie va s'accompagner de déplacements majeurs de populations, forçant les familles à cultiver de nouvelles terres, trouver de nouveaux emplois, et envoyer leurs enfants dans de nouvelles écoles. Alors que les compagnies et les gouvernements ont vanté les prétendus bénéfiques des profits pétroliers, certaines communautés craignent que le pétrole ne coule à flots avant qu'elles soient dédommagées financièrement. D'autres s'inquiètent simplement que leurs options d'accès au logement, à la nourriture et à l'emploi soient insuffisantes pour commencer leur nouvelle vie.

Toutefois, certains nourrissent des espoirs dans ce projet. En Ouganda et en Tanzanie, les projets pétroliers affectent les zones rurales avec peu d'opportunités d'emploi, des marchés peu développés, des accès routiers limités, un assainissement insuffisant et un approvisionnement en électricité sporadique. Les gouvernements ont promis des milliers d'emplois et des investissements locaux, et ce n'est donc pas une surprise qu'il y ait de fortes attentes quant à un développement économique généré par le pétrole.

Malheureusement, les communautés ont des raisons de s'inquiéter. Le rapport *Nouveaux gisements, même histoire ?* met l'accent sur les effets négatifs récurrents sur le droit à un niveau de vie suffisant – comprenant les droits au logement, à l'alimentation et à l'eau – des activités pétrolières dans la région du lac Albert.

Les projets antérieurs d'exploration pétrolière et de construction dans la région ont impacté la stabilité et la sécurité des habitations. Plusieurs résidents de Buliisa, près du lac Albert, ont expliqué comment leurs maisons ont été endommagées après que des équipes d'exploration ont utilisé des explosifs souterrains pour effectuer des relevés sismiques afin de détecter la présence de pétrole. D'autres ont confié comment leurs fermes ont été endommagées par la construction routière. Plusieurs plaintes déposées par les victimes sont toujours en attente du jugement par les tribunaux ougandais³¹. Alors que les projets pétroliers vont de l'avant, les résidents locaux craignent que de tels impacts ne se répètent.

De nombreuses familles résidant autour du lac Albert et le long de la route du pipeline en Ouganda et Tanzanie craignent que les projets pétroliers ne détériorent leur mode de vie en les privant de leurs terres, de leurs sources de nourriture et des ressources naturelles essentielles à leur existence.

Privées de leurs terres nécessaires à l'agriculture de subsistance et au pâturage du bétail, les communautés impactées craignent la famine et l'insécurité alimentaire. Ces dernières, et ce dans les deux pays, ont rapporté qu'elles avaient été invitées à réduire leur empreinte agricole.

31 Des détails sont disponibles dans FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), sections III.3 sur le droit à un niveau de vie suffisant.

Les agriculteurs relocalisés autour du lac Albert et le long du trajet de l'EACOP ne sont pas autorisés à produire des cultures destinées à la vente, seulement des cultures à court terme et saisonnières telles que le maïs et le riz. Les dates butoir pour la valorisation des terres (*cut-off dates*), fixées par les entreprises pétrolières conformément aux lois sur l'acquisition des terres, sont controversées et se sont révélées extrêmement problématiques, étant donné les nombreux retards dans la mise en œuvre du projet. De nombreuses communautés situées autour du lac et le long du tracé du pipeline craignent l'insécurité alimentaire et ont été contraintes de chercher de nouvelles sources de revenus pour payer leur logement et l'éducation de leurs enfants.

Le pétrole engendre des risques spécifiques pour les enfants ainsi que des défis majeurs pour les femmes et les filles. La majorité des femmes du monde rural en Ouganda comme en Tanzanie sont des agricultrices sans autre capital leur permettant d'explorer de nouvelles opportunités économiques. Nombre d'entre elles sont dépendantes financièrement de leur mari. Dans la mesure où les terres sont principalement détenues par les hommes, les femmes ne participent pas à la décision finale en termes d'acquisition des terres et de choix de compensation. Les femmes et les filles n'ayant pas accès à des ressources financières ou des emplois, leurs moyens de subsistance sont menacés autour du lac Albert et en aval.

Les entreprises engagées tentent de gérer des attentes élevées sur les bénéfices potentiels de ces projets, alimentées par de vastes promesses gouvernementales. Mais il règne aussi une inquiétude grandissante quant au fait qu'ils ne tiendront pas toutes ces promesses – et un risque réel que dans l'ensemble ils aggravent la vie des gens, en particulier celle des femmes et des filles.

Irine est une enseignante du primaire résidant dans un village de réinstallation pétrolier près d'Hoima, en Ouganda. Elle a travaillé main dans la main avec des parents et des chefs de villages afin de rouvrir un établissement scolaire, à l'aide des fonds de développement des entreprises pétrolières, pour répondre aux besoins de sa classe surchargée. Grâce à ses pétitions et au soutien des autres membres de la communauté, le gouvernement a rouvert l'école et acheté davantage de ressources pédagogiques. L'effectif de sa classe a été réduit de façon à ce qu'elle puisse consacrer davantage de temps à l'aide individuelle de chacun de ses élèves. Elle souligne le besoin critique pour les parents qui seront affectés dans les prochains mois de se battre pour l'avenir de leurs enfants et de pousser les leaders à tenir leurs promesses quant aux revenus pétroliers et au développement de la région.



L'environnement et la santé

Les projets pétroliers engendrent des risques environnementaux considérables.

Les projets à l'étude se développent dans l'une des régions du monde les plus diversifiées écologiquement, abritant une multitude exceptionnelle d'espèces animales et végétales. C'est un habitat clé pour des espèces endémiques menacées et vulnérables telles que les éléphants et les lions. Le lac Albert représente une source d'eau vitale pour les communautés locales et l'EACOP traversera des dizaines d'autres zones sensibles sur le plan écologique. Le lac Victoria et le lac Albert sont les berceaux du Nil, et se situent à proximité de nombreuses zones humides exceptionnelles, dont une protégée par la Convention de Ramsar.³²

L'exploration pétrolière autour du lac Albert a déjà impacté le droit à un environnement sain des populations locales. Les tests de puits de pétrole effectués il y a quelques années ont déjà eu des conséquences graves sur la qualité de l'air et la santé des habitants. Entre autres effets sur la santé, les résidents affirment que les tests effectués leur ont causé des troubles de la vision et de l'audition ainsi que des maladies respiratoires. Certains affirment en ressentir les effets encore à ce jour. Aucun des incidents sérieux documentés par le rapport *Nouveaux gisements, même histoire ?* n'a entraîné de réparation de la part de Tullow Oil, qui a conduit l'exploration pétrolière sans respecter les règles internationales de bonnes pratiques : compensations insuffisantes, zones tampons définies trop restreintes pour éviter les impacts sur la population et techniques de torchage obsolètes. Dans sa réponse au rapport, Tullow Oil a nié ces accusations³³.

Les populations résidant autour des gisements de Kingfisher et Tilenga dénoncent une quantité de plus en plus limitée d'eau potable du fait de la destruction ou de la contamination de certains puits d'eau potable par les constructions routières et les activités d'exploration pétrolière. Le rapport *Empty Promises Down the Line?* a documenté les inquiétudes des communautés interviewées le long du trajet de l'oléoduc quant à l'augmentation potentielle des maladies liées à la qualité de l'eau et aux potentielles épidémies de fièvre typhoïde, de dysenterie et de choléra dans les zones accueillant ces projets pétroliers.

Dans la mesure où les conséquences des phases de construction et de production n'en sont qu'à leurs prémices, les communautés sont particulièrement inquiètes pour leur avenir. Elles craignent que le développement pétrolier ne soit source de contamination de leur eau, qu'il contribue à la pollution sonore et de l'air et qu'il détériore gravement leur santé.

32 Uganda Wildlife authority, Ramsar sites in Uganda, <https://www.ugandawildlife.org/wildlife-a-conservation-2/conservation/ramsar-sites>.

33 FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), section III.4 sur le droit à l'eau, à la santé et à un environnement sain.

Moses (le nom a été changé), un agriculteur, va puiser son eau dans une rivière polluée depuis quelques mois. Lorsque les entreprises de construction ont élargi la route Kaseeta-Mwera, qui passe par son village, elles ont déversé de la terre sur le puits communal, ce qui a entraîné sa destruction. Dans son village, où plus de 500 personnes utilisaient le puits, les maladies comme la fièvre typhoïde sont en augmentation.



© Martin Dudek



© Martin Dudek



Un puits communal cassé. © Martin Dudek

Ces projets risquent de dégrader davantage la qualité de l'eau et du sol en raison de l'utilisation de techniques de forage, d'évacuation des déchets et de construction de pipelines qui ne se conforment pas aux meilleures pratiques.

Tandis que les compagnies se sont engagées à utiliser les « meilleures technologies disponibles » afin de minimiser les impacts environnementaux et sociaux, les rapports soulignent que ce n'est pas toujours le cas. Un expert a démontré que Total pourrait par exemple n'utiliser qu'une seule plateforme pétrolière (contre dix prévues) dans le parc national de Murchison Falls. CNOOC Ouganda pourrait aussi déplacer ses puits afin de les éloigner des rives du lac Albert de manière à réduire l'impact de potentielles fuites³⁴.

Dans son ESIA, Total explique avoir opté pour la méthode de construction de pipeline la plus simple et la plus économique pour la traversée de toutes les rivières (à deux exceptions près) en Tanzanie et pour toutes les traversées en Ouganda³⁵. Les groupes de la société civile ont exhorté Total à utiliser le

forage directionnel horizontal, technique conforme aux meilleures pratiques industrielles lorsqu'elle est correctement employée, afin de traverser les vastes plaines inondables autour des rivières sur le parcours de l'oléoduc³⁶.

Toute fuite de pétrole dans le lac Albert, le lac Victoria ou le parc des Murchison Falls aurait de graves conséquences sur l'écosystème exceptionnel de la région et sur les communautés qui en dépendent. Les sources d'eau autour de ces deux lacs sont vitales pour des dizaines de milliers de personnes en Afrique de l'Est. L'éloignement des puits de pétrole et de l'oléoduc rendrait les activités de nettoyage particulièrement complexes, sans parler de la nature particulièrement cireuse du pétrole extrait. La construction de pipelines représente des risques considérables pour les plans d'eau, en particulier lorsque les tubes doivent être enterrés.

34 Comme indiqué dans l'analyse d'experts scientifiques. Des détails sont disponibles dans FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), section III.4 sur le droit à l'eau, à la santé et à un environnement sain.

35 Tanzania ESIA, 3-43, 2-33 et 2-34.

36 Comme indiqué dans l'analyse d'experts scientifiques. Des détails sont disponibles dans FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), section III.4 sur le droit à l'eau, à la santé et à un environnement sain.

La participation civique

Alors qu'elles subissent les expropriations de terres, les pertes de propriété, et que leur culture et leur environnement sont menacés, les communautés doivent également faire face à une combinaison complexe de menaces civiques croissantes, d'informations erronées et de retards dans les indemnisations dues qui demeurent à ce jour. Tout ceci rend extrêmement difficile l'obtention d'informations exactes et utiles.

Alors que les communautés d'Ouganda et de Tanzanie sont généralement au courant du développement pétrolier en cours et de ses avantages recherchés, les rapports révèlent que nombre d'entre elles manquent d'informations spécifiques concernant les délais, les considérations techniques et les procédures d'indemnisation, en dépit des efforts fournis par les compagnies pétrolières. La majorité des risques potentiels soulignés par les communautés était basée sur leurs propres connaissances et leurs craintes.

Les promoteurs du projet essaient de concentrer l'attention sur ses bénéfices plutôt que sur les risques qu'il comporte, frustrant par là nombre de communautés. Les populations interrogées ont mentionné qu'elles ont été largement informées du fait que le projet EACOP créerait des opportunités d'emploi, améliorerait les infrastructures et fournirait une visibilité mondiale à la région.

Néanmoins, nombre d'entre elles continuent de se poser des questions quant aux risques potentiels.

Malheureusement, le fait d'exprimer son opinion s'accompagne souvent de menaces et de harcèlement, dans un contexte global de répression contre la société civile en Afrique de l'Est³⁷. Les journalistes et les chercheurs couvrant ces projets pétroliers ont été pris pour cibles, tandis que les activistes des communautés et les défenseuses et défenseurs des droits humains subissent une pression croissante³⁸.

La FIDH a documenté la façon dont les activistes résidant autour du lac Albert ont fait mention de menaces, de détentions arbitraires, d'entrées par effraction dans les domiciles, de confiscation de leur propriété, de limitations de mouvement et de restrictions de leur droit d'organiser ou de participer à des réunions. Des défenseurs des droits humains témoignant dans une affaire judiciaire devant les tribunaux français contre Total ont été arrêtés et interrogés par des agents de l'immigration à leur retour³⁹. Ils ont été les cibles de campagnes

37 Human Rights Watch, "East Africa: Civic Space Shrinking – Region's Leaders Should Reverse Repression, Ensure Justice" (17 janvier 2019), <https://www.hrw.org/news/2019/01/17/east-africa-civic-space-shrinking>.

38 *The Economist*, "Uganda tries to dodge the 'presource curse'" (4 avril 2019), <https://www.economist.com/middle-east-and-africa/2019/04/04/uganda-tries-to-dodge-the-presource-curse>.

39 Des détails sont disponibles dans FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), section III.1 sur les Défenseurs des droits humains.

de désinformation et d'attaques afin de discréditer leur travail et d'instiller la peur⁴⁰. Tandis que Total nie le fait que ces attaques aient pu être liées à leurs activités et affirme qu'elles contredisent les valeurs de la compagnie, les défenseurs attendent encore des mesures concrètes et efficaces pour prévenir de futures attaques et intimidations.

De nombreux défenseuses et défenseurs des droits humains ne peuvent révéler leur lieu de résidence par peur de représailles ; ce contexte a un effet dissuasif et ne les encourage pas à défendre les communautés qu'ils représentent dans les forums nationaux et internationaux. Le déploiement à venir de forces de police spécialisées dans l'industrie pétrolière et gazière en Ouganda risque de ne faire qu'empirer les tensions⁴¹.

Débattre de ces projets engendre des risques pour les membres des communautés et les défenseuses et défenseurs des droits humains.

Les sous-traitants de Total ont interrompu des consultations communautaires menées par des groupes de la société civile au sujet des projets pétroliers en cours. Non seulement ces intrusions ont causé des interruptions immédiates des consultations, mais elles ont aussi créé un climat de peur et dissuadé nombre de personnes d'exprimer librement leurs opinions sur des décisions affectant directement leur qualité de vie. Ces intrusions ont cessé lorsque Total en a eu vent⁴².

Innocent est un activiste de Kaabale, vivant actuellement dans un village de réinstallation pétrolier près d'Hoima, en Ouganda. Il a été motivé à agir pour la défense de sa communauté lorsqu'il a réalisé que nombre de ses voisins étaient victimes d'un traitement injuste et obtenaient des informations erronées concernant les projets pétroliers en attente par les autorités, qui ont dirigé la réinstallation à Kaabale. Malgré le fait que de nombreux voisins parlent l'alur, un dialecte régional, les discussions concernant la réinstallation et l'indemnisation étaient le plus souvent conduites en anglais ou en luganda. Il a découvert que les formulaires d'indemnisation étaient parfois modifiés et que les compagnies revenaient souvent sur leurs promesses. Bien que les forces de sécurité aient fait pression sur lui pour avoir travaillé avec les communautés afin qu'elles comprennent ces documents ainsi que leurs droits, Innocent poursuit son activisme.



© Andrew Bogrand/Oxfam

40 Se reporter à FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020), section III.1 sur les Défenseurs des droits humains.

41 Ugfacts, Uganda Police Force Departments, <https://ugfacts.net/uganda-police-force-departments/> (en anglais).

42 Oxfam, NCEE, CRED et GRA. *Empty Promises Down the Line?* (septembre 2020), « Limitations of the HRIA » (« Limitations de l'étude d'impact »).

Recommandations

Les communautés au centre de ces rapports appellent les développeurs de projets et les gouvernements de l'Ouganda et de la Tanzanie à prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger leurs terres, leurs moyens de subsistance et leur environnement, tout en encourageant les communautés à poser les questions difficiles sur les avancées et les conditions d'évolution de ces projets. Avant que ces projets ne se concrétisent réellement, des mesures urgentes et adéquates doivent être prises pour rectifier le tir quant aux erreurs passées, relever les défis actuels et prévenir les risques futurs.

Les deux rapports exhortent les entreprises qui développent les projets et les gouvernements nationaux à :

1. **Écouter, informer et répondre aux communautés** : s'engager à mener un dialogue libre, ouvert, éclairé et équilibré sur l'exploitation pétrolière, y compris sur ses risques. Publier les contrats, les études d'impact internes sur les droits humains disponibles ou à venir. Prendre des mesures pour répondre aux enjeux soulevés et éviter de faire des promesses vaines.
2. **Défendre les défenseurs** : s'assurer que les avocats, les journalistes et les groupes de la société civile défendant les droits humains puissent travailler librement dans les communautés à risque.
3. **Prendre ses responsabilités** : interrompre toute mauvaise conduite tenue par les sous-traitants des projets, en particulier les tentatives de restreindre, obscurcir ou limiter les droits des communautés ou de la société civile. Résoudre les conflits de façon équitable et soutenir un système de contrôle des opérations transparent et axé sur les citoyens.
4. **Garantir la juste valeur des terres** : garantir des processus d'évaluation de la valeur des terres et d'indemnisation justes, transparents et conformes aux meilleures pratiques internationales.
5. **Protéger l'environnement** : mettre un terme aux activités d'extraction dans des zones comportant des écosystèmes protégés et sensibles, y compris sur les rives du lac Albert, et s'engager à utiliser la meilleure technologie disponible pour préserver la culture, la santé et le futur des communautés impactées.
6. **Investir dans l'avenir** : soutenir l'éducation, les moyens de subsistance, la défense juridique des familles délocalisées et des personnes à risque, en particulier les femmes et les filles. S'assurer que la réinstallation des populations n'empire pas leur condition. Se préparer à un futur après le pétrole et évaluer la contribution de ces projets aux crises climatiques.

Conclusion

La production pétrolière en Afrique de l'Est pourrait permettre d'accueillir un investissement opportun en Ouganda et en Tanzanie, mais elle a déjà engendré des bouleversements majeurs pour les communautés impactées par les projets actuels et envisagés. Malheureusement, nombre de communautés autour du lac Albert et sur la route de l'oléoduc craignent que les promesses de bénéfices pétroliers ne soient vaines, en ce qui les concerne.

Pour les familles qui doivent compter sur leur capacité à produire de la nourriture, la perte de terres représente un défi de taille, en particulier dans une région amenée à être fortement impactée par la crise climatique. La faiblesse des lois relatives à la terre et les problèmes persistants de leur mise en œuvre, l'insuffisance des processus de réinstallation et de valorisation des terres, ainsi que les retards pris par les projets, mettent les droits humains en danger, particulièrement ceux des femmes et des filles. La plupart des communautés faisant face au développement pétrolier en Afrique de l'Est gagnent leur vie grâce à leur environnement naturel et leur terre, qui sont ici tous deux menacés. Une fuite de pétrole dans l'une des nombreuses sources d'eau de la région serait catastrophique.

Alors que ces rapports reflètent les inquiétudes des populations directement impactées par le développement pétrolier en Ouganda et en Tanzanie, nombre de communautés impactées et de défenseuses et défenseurs des droits humains ne bénéficient ni de l'espace ni de la liberté pour contester directement ces projets.

Afin que ces projets pétroliers aillent de l'avant, les entreprises, les institutions financières et les gouvernements doivent reconsidérer leur approche et placer les communautés au centre de leur prise de décision. Nos organisations exhortent les compagnies à prendre des mesures supplémentaires avant les décisions d'investissement finales pour éviter une catastrophe humaine et environnementale autour du lac Albert et le long du pipeline.

Pour en savoir plus, se reporter à :

FIDH & FHRI. *Nouveaux gisements, même histoire ? À la croisée des chemins pour éviter une catastrophe en Ouganda* (septembre 2020)

Oxfam, GRA, CRED et NCEE. *Empty Promises Down the Line? A Human Rights Impact Assessment of the East African Crude Oil Pipeline* (septembre 2020)



Civic Response on Environment and Development (CRED)

<https://creduganda.org/>



Foundation for Human Rights Initiatives (FHRI)

<https://www.fhri.or.ug/>



Fédération internationale des droits humains (FIDH)

<https://www.fidh.org>



GLOBAL RIGHTS ALERT

Global Rights Alert (GRA)

<https://www.globalrightsalert.org/>



Northern Coalition for Extractives and Environment (NCEE)

<http://ncee.or.tz/>



Oxfam

<https://www.oxfam.org>

Nous remercions particulièrement Global Rights Alert et l'African Institute for Energy Governance pour leur soutien et leur aide à faciliter les interviews des communautés mises en avant dans ce résumé exécutif conjoint.



Carte de la région dessinée sur un tableau noir. © Andrew Bogrand/Oxfam